

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coupvray labélisé « Ville active et sportive »

La commune a obtenu le niveau 2 du label « Ville Active & Sportive ».

Ce niveau de labélisation correspond à une ville qui propose une politique sportive innovante et une offre d'activités physiques et sportives diversifiée, en plus de gérer et d'utiliser un parc d'équipements sportifs ainsi que des sites et espaces de nature en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée.

257 villes ont reçu le label « Ville active et sportive » pour les années 2019-2021 (3 ans) en présence de Roxana MARACINEANU, Ministre des sports lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue le 8 février à Angers. Au total, ce sont 377 villes labellisées sur tout le territoire français, métropole et Outre-mer.

Alors que les pratiques sportives sont en pleine mutation, le rôle des collectivités est essentiel pour rendre accessible et développer l'activité physique et sportive chez les Français et participer à faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 une perspective partagée par toutes et tous.

Le label « Ville Active & Sportive » est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), représenté par le Ministère des Sports, l'ANDES et l'UNION sport & cycle. Ce label a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre.